

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
14 décembre 2015
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 14 décembre 2015, adressée à la Présidente
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

Par sa résolution 2193 (2014) du 18 décembre 2014, le Conseil de sécurité a reconduit Serge Brammertz dans ses fonctions de procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie pour un mandat qui expirera le 31 décembre 2015.

En vertu du paragraphe 4 de l'article 16 du Statut du Tribunal, le procureur est nommé par le Conseil de sécurité sur proposition du Secrétaire général pour un mandat de quatre ans.

À cet égard, je désigne M. Brammertz et demande au Conseil de sécurité de le reconduire dans ses fonctions de procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

(Signé) **BAN** Ki-moon

